

BULLETIN MUNICIPAL ANNEE 2023

Numéro 10



Mentions légales

- Directeur de publication : Bernard BORNE
- Impression : Mairie de Charmé
- Infographie et pagination : Marilyne MELON et William VENUTI
- Commission Communication : Agnès BAUDRILLART, Sabrina BECHIEAU, Chantal MACHET, Marilyne MELON, William VENUTI (Vice-président)

Sommaire

- LA MAIRIE
- LE MOT DU MAIRE
- LES POINTS IMPORTANTS DES REUNIONS DU CONSEIL MUNICIPAL
- LE BUDGET DE L'ANNEE 2023
- LA VIE DE LA COMMUNE EN 2023
- TOUS CITOYENS
- LA VIE DE L'ECOLE
- LA VIE DES ASSOCIATIONS
- A VENIR
- ETAT CIVIL
- PENSEES PARTICULIERES POUR NOS ELUS DISPARUS
- A VOS AGENDAS : DATES A RETENIR POUR LE 1^{ER} SEMESTRE 2024
- INFORMATIONS PRATIQUES
- PLANNING CALITOM ANNEE 2024

LA MAIRIE

Secrétariat de Mairie : 5 route de RUFFEC 16140 CHARME

Madame Maryse BRECHET vous reçoit le :

- Lundi de 9h à 12h
- Mercredi de 9h à 12h et de 14h à 17h
- Vendredi de 9h à 12h

☎ **05.45.31.41.61**

✉ mairie@charme16083.fr

Site internet : <https://www.mairie-charme.fr/>

Page facebook : Commune de Charmé

LES ELUS

Le Maire et/ou les adjoints tiennent une permanence tous les mercredis de 10h à 12h ou sur RDV.
Les prises de RDV s'effectuent auprès du secrétariat de la Mairie.

LE MAIRE

Bernard BORNE

LES ADJOINTS

Jean Michel RABIOUX

Mickael AUDOUIN

LES CONSEILLERS MUNICIPAUX

Agnès BAUDRILLART, Sabrina BECHIEAU, Benoît FRADIN, Chantal MACHET, Marilyne MELON, Louis MOREAU et William VENUTI.

LES PERMANENCES DES CONSEILLERS DEPARTEMENTAUX – CANTON DE CHARENTE NORD

Brigitte FOURÉ et Fabrice GEOFFROY

De 02 à 06/2024

Mairie d'AIGRE de 11h à 12h les jeudis 1^{er}/02 - 21/03 - 11/04 - 20/06

Mairie de RUFFEC de 11h à 12h les mercredis 14/02 - 13/03- 17/04-26/06

Mairie de Villefagnan de 11h à 12h les mardis 6/02 - 5/03 - 9/04-4/06

LES PERMANENCES DES SENATEURS DE LA CHARENTE

Nicole BONNEFOY

22 G, rue grange du Chapitre 16230MANSLE 05.45.90.15.95 n.bonnefoy@senat.fr

François BONNEAU

314, avenue Jean MONNET 16170 ROUILLAC 06.71.42.56.06 f.bonneau.senat@gmail.com

LES PERMANENCES DE LA DEPUTEE

Caroline COLOMBIER

2, rue de l'Hôpital 16700 RUFFEC 06.62.78.24.32 caroline.colombier@assemblee-nationale.fr

Les lundis et mercredis de 9h à 13h - 14h à 18h. Les autres jours sur rdv.

LE MOT DU MAIRE

« Mes Chers Concitoyens,

Nous vivons à la fois dans l'angoisse d'un monde qui tourne mal et dans l'espoir d'un monde qui conjuguerait le meilleur du progrès en respectant l'Homme et la nature.

Aussi, je souhaite vivement que cette nouvelle année voit les hommes devenir enfin plus raisonnables et moins égocentriques pour que, dans ce monde actuellement chaotique, un espoir de paix durable et de sérénité puisse enfin se faire jour.

Le Conseil Municipal et les agents communaux se joignent à moi pour vous souhaiter joie, bonheur et santé ainsi qu'à vos familles pour l'année 2024. »

Bernard BORNE

**Vœux du Maire
le Samedi 13 Janvier
2024 à 17h00 à la
salle des fêtes**

LES POINTS IMPORTANTS DES REUNIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

- SIAEP : Approbation du rapport annuel prix et qualité du service public de l'eau potable en 2021

- ADA / Commune : Convention aménagement et entretien d'équipements de voiries

- Création contrats CDD « Restauration scolaire » et « Service scolaire et mairie »

- Créations d'emplois « Job d'été 2023 »

- Achat d'un broyeur de végétaux

- EMMABÜS : Signature d'une nouvelle convention

- Subventions aux sorties pédagogiques école primaire et collège 2023

- Frelon asiatique - Campagne 2023

- Création postes contractuels sur emplois permanents (restauration scolaire et service mairie, école)

- Création de deux postes d'emplois permanents (espaces verts et services techniques)

- SDEG / SDEL:

Signature d'une convention d'implantation d'un poste de transformation électrique et l'extension du réseau pour le raccordement d'une antenne téléphonique.

- Signature d'une convention « Stagiaire Bac Pro Paysagers en MFR »

- Aide aux sinistrés du Maroc et de Libye

Suite aux élections complémentaires du 1er octobre 2023 :

- Election du deuxième adjoint

- Révision des commissions communales, des délégations auprès des différents Syndicats et assemblées, des membres de la caisse des écoles et des Référénts « CALITOM »

- Remplacement du C15 usagé pour les services techniques.

Pour rappel, tous les procès-verbaux des réunions du Conseil Municipal sont à votre disposition sur le site de la commune.

LE BUDGET COMMUNAL DE L'ANNEE 2023

Le Conseil Municipal du 6 avril 2023 a voté le budget de la commune.

Budget de la caisse des écoles :

Recettes	Dépenses	Déficit
51 760,96 €	56 438,78 €	-4 677,82 €

Excédents cumulés : 21 095,38 €

Le compte administratif est conforme au compte de gestion. La prévision budgétaire globale pour 2023 s'équilibre à 75 527€ avec une subvention communale de 46 000€.

Budget de la commune :

✓ **Section investissement :**

Recettes	Dépenses	Déficit
49 571,65 €	71 963,66 €	-22 392,01 €

✓ **Section de fonctionnement :**

Recettes	Dépenses	Excédent
347 101,51 €	262 729,22 €	84 372,29 €

Prévisions budgétaires pour 2023 : Des lignes sont surdimensionnées pour absorber l'excédent.

Budget d'investissement équilibré à 126 162,44€

Budget de fonctionnement équilibré à 721 651 €

Subventions communales pour 2023 (votées à l'unanimité) :

Caisse des écoles	46 000 €
Associations et autres personnes de droit privé	2 424 €
Cotisations diverses	350 €
Participations intercommunales	25 700 €
TOTAL	74 474 €

LES TRAVAUX REALISES EN 2023

- Ajout d'un point lumineux rue du champ de la litre à Roussillon,
- Extension du réseau AEP rue du cantonnier,
- Création d'une écluse pour ralentir la vitesse de la circulation à l'entrée nord de la commune.

LA VIE DE LA COMMUNE EN 2023

- Le repas des Aïnés cette année a réuni 84 convives le dimanche 23 avril 2023 et a été très apprécié par tous. Ce fut un moment très convivial.
- Deux circuits de randonnée ont été créés sur Charmé. Le plan des randonnées est annexé en page 7.
- En août, les fouilles des archéologues ont repris sur la commune. Un panneau explicatif sur les enceintes néolithiques a été installé sur le parking du stade.
- Suite aux élections complémentaires du Conseil Municipal, quatre nouveaux conseillers ont été élus le 1er octobre 2023 dès le premier tour.
- Comme chaque année, les habitants se sont réunis au monument aux morts à côté de l'église, le 8 mai et le 11 novembre. Un verre de l'amitié a clôturé ces commémorations.
- Un café citoyen s'est tenu le samedi 30 décembre au matin devant la poste par les élus de la commune, à la rencontre des résidents, pour partager un moment en toute simplicité. Compte tenu de sa réussite, cette manifestation sera réitérée une fois par trimestre.
- **« Les rendez-vous de Cocotte » : Club de jeux de société de Charmé**
« L'année 2023 s'achève, notre lieu de rencontre situé à la mairie a poursuivi ses séances le Vendredi après-midi de 15h à 17h30. Nous nous retrouvons toujours avec grand plaisir dans un esprit convivial. C'est un endroit où chacun fait ce qu'il souhaite : jeux, lectures, discussions, etc
Un goûter est servi à l'occasion, le tout pour la modique somme de 2€ par séance et par participant.
C'est ouvert à tous, vous serez chaleureusement accueillis.
En espérant vous voir nombreux nous rejoindre en 2024 ! »

Pascal ROUX

TOUS CITOYENS !

- **Voisins bienveillants :**
La sécurité, grâce à la puissance de la solidarité et à la bienveillance de chacun ! Chacun de nous joue un rôle crucial dans la protection de notre entourage et de notre village. *Veillons les uns sur les autres !*
- **Elagage des arbres – taille des haies – feuilles tombées sur le domaine public :**
Les riverains doivent obligatoirement élaguer les arbres, arbustes ou haies en bordure des voies publiques ou privées, de manière à ce qu'ils ne gênent pas le passage des piétons, des véhicules, ne cachent pas les feux de signalisation et les panneaux. Les branches ne doivent pas toucher les conducteurs aériens EDF, France Télécom et l'éclairage public.
L'élagage du branchage des arbres peut être dicté par le souci de la sécurité des personnes qui empruntent une voie publique, communale ou départementale. Aussi, les maires sont

parfaitement fondés, au titre de leur pouvoir de police, à exiger des propriétaires qu'ils procèdent à l'élagage des plantations riveraines d'une voie publique.
Chacun doit également ramasser les feuilles de leurs arbres tombées sur le domaine public.
Nous comptons sur vous !

- **Broyage des branches proposé par la mairie :**
Suite à l'achat d'un broyeur cette année, la mairie proposera un calendrier pour 2024 pour le broyage des branches des riverains intéressés par cette action. Il sera possible de récupérer les copeaux de ces dernières pour votre jardin.
- **Don de Sang :**
Le don de sang change la vie d'un million de malades chaque année en France.
Alors ça vaut le coup, vous ne trouvez pas ?

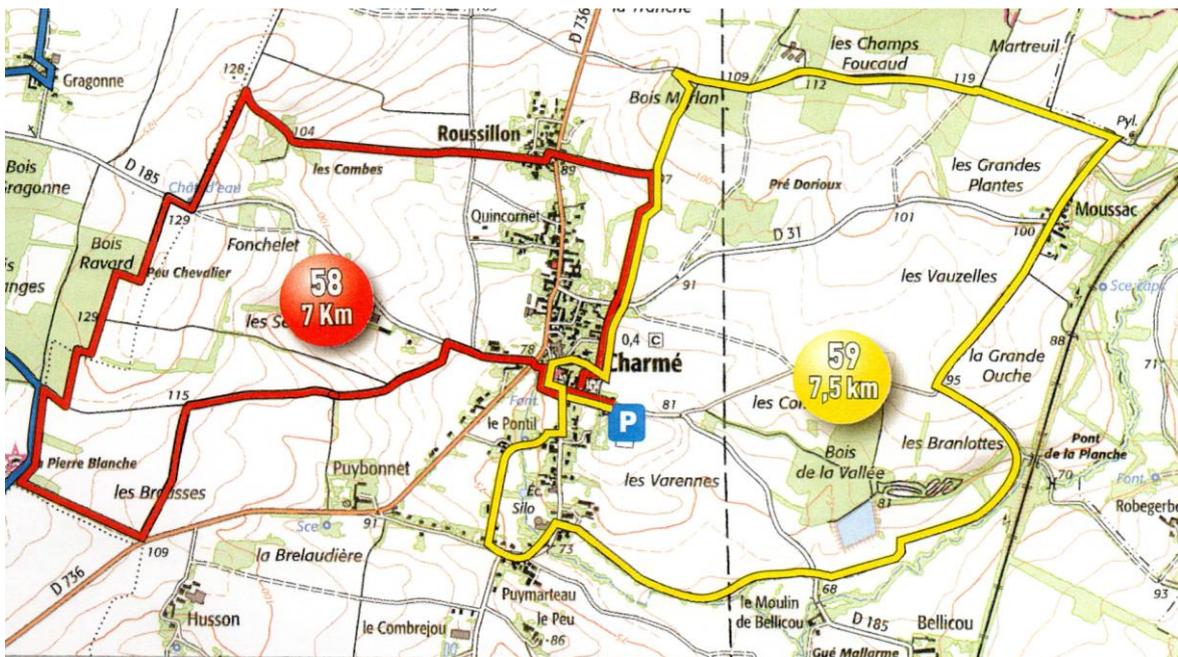


MAINE DE BOIXE
Le mercredi 24 janvier
de 16h30 à 19h30

VILLEFAGNAN
Le mercredi 31 janvier
De 17h à 20h

CONDAC
Le lundi 26 février
de 16h30 à 19h30

PLAN DES RANDONNEES



LA VIE DE L'ÉCOLE

« Cette année, nous nous questionnons sur l'eau et nous partons à la découverte de cette précieuse ressource. Pour nous aider, Florian, notre animateur, viendra nous voir 4 fois dans l'année. Lors de la première séance, nous sommes partis à la recherche de l'eau autour de l'école. »

CAROLINE FORTUNÉ (La maitresse)



Les agents municipaux cette année se sont encore dépassés pour décorer la cantine pour HALLOWEEN et la salle des fêtes pour NOËL, pour le plaisir des enfants !



*Le repas de NOËL des enfants s'est déroulé le vendredi 22 décembre dans la joie et dans la magie de NOËL !
Bravo à toute l'équipe communale !*

LES CROQ' SENTIERS

« Notre association "Les Croq'Sentiers de CHARMÉ", créée en novembre 2005, aspire toujours à organiser des randonnées pédestres et culturelles, dans un esprit convivial et sportif.



Cette année, l'effectif est passé à 40, petit club d'assidus marcheurs !
Venez nous rejoindre, vous serez les bienvenus !

Nos temps forts de l'année passée :

Le 8 mars 2023 : fêtons dans la joie les 103 ans de notre chère SIMONE, toujours très à l'aise sur les sentiers de Rando-santé !



Le 1^{er} mai 2023, la traditionnelle randonnée du « Brin d'Aillet" à CHARMÉ a pu se dérouler par un temps agréable. Près de 25 Croq'Sentiers sur un total d'une soixantaine de marcheurs ont participé à cette manifestation, toujours menés par Dédée et Daniel LENNE.

Près de 90 convives ont apprécié crudités, grillon et omelettes, au repas du brin d'Aillet !

Félicitations et remerciements particuliers au Comité des fêtes de CHARMÉ pour tout le travail fourni assurant le succès de cette journée.



Du 3 au 10 juin 2023 : Séjour à Forges-les-Eaux en Seine-Maritime : **L'Ecrin Normand**

20 marcheurs ont pu profiter de cette semaine d'évasion. Découverte de la campagne normande ! Bocages, superbes forêts, petits villages classés et tous fleuris ! Bel aperçu du Pays de BRAY.
De belles randos !



Du 20 au 22 septembre 2023 : Séjour au FOULEROT –

Ile d'OLERON (dans la Maison familiale d'AUNAC-MANSLE / location possible si vous êtes intéressés)

21 participants, temps gris, menaçant. Sorties quand même entre deux épisodes de pluie !!!

Les jeux de société en soirées ont été particulièrement animés !

Toujours très sympathique court séjour avec hébergement.

Le 21 octobre 2023 : Octobre rose - Manifestation pour lutter contre le cancer du sein
Les Croq'Sentiers ont organisé deux randonnées (de 12 ou 6 km toujours tracées par Dédée et Daniel LENNE). La pluie a dû décourager bon nombre de volontaires !
Quand même 41 participants !



Et grâce à l'investissement de toutes les associations de CHARMÉ, la recette du repas a été importante et un beau chèque de plus de 1 000.00 € a pu être remis à la délégation départementale pour la Recherche.

➔ Invitation aux balades :

- **Sorties Rando-Santé : tous les mardis à partir de 14h.** (Ou 9h s'il fait trop chaud)

La Rando-Santé, c'est une autre façon de Randonner : **"moins loin, moins vite et moins longtemps"**

Cette marche douce est un moyen de rompre la solitude, la sédentarité. Elle répond au vieillissement des randonneurs, elle aide à surmonter les accidents de santé ou les pathologies chroniques.

Pour les personnes en traitement, la randonnée pédestre peut faire partie de l'arsenal thérapeutique.

Pour marcher, un certificat médical de non contre-indication à la pratique de la randonnée pédestre devra être fourni.

Pour voir... deux séances d'essai avant l'inscription sont possibles. Ensuite la licence-assurance à la FFRP et l'adhésion au club seront obligatoires.

Il est simplement recommandé de bonnes chaussures, une bouteille d'eau, vos médicaments et nous informer de vos risques de malaise.

La marche, grâce à la Rando-Santé, est accessible à tous, et doit rester un plaisir pour tous. Les plus faibles sont stimulés par les meilleurs, et ces derniers, les plus rapides, ressentent les bénéfices d'accompagner les plus lents.

Si ces sorties correspondent à votre besoin, **vous pouvez contacter Raymond BOUTANT au 06.72.60.10.29**

- **les samedis** : soit toute la journée,
soit uniquement le matin pour environ 12 km
ou que l'après-midi pour 8-10 km.

(En juillet et août : randonnées uniquement le matin avec pique-nique toujours sympathique, pour ceux qui le peuvent)

- **le mercredi après-midi, tous les 15 jours**

Nous accueillerions volontiers davantage de marcheurs de CHARMÉ.

Notre allure est régulière (environ 4 km à l'heure) et ne laissons personne sur le chemin !

Le samedi : une pause-café à mi-parcours le matin nous ravigote... Pique-nique à midi pour ceux qui le peuvent, à l'abri à la saison froide. Possibilité de randonner soit le matin, soit l'après-midi (circuit plus court) ou toute la journée pour les sportifs. Un programme détaillé est élaboré chaque trimestre.

A bientôt sur nos beaux chemins charentais ! »

Raymond BOUTANT (Président) et Bernadette sa secrétaire

Le comité des fêtes a eu une année bien remplie !

On a commencé par le brin d'Aillet. Le soleil nous a gratifiés de sa présence et il y a eu une bonne participation.

La brocante n'a pas été très fréquentée en raison des températures élevées, croisons les doigts pour que le temps soit de la partie cette année.

Malheureusement, en raison de la pluie, le repas « Hangi » a été annulé. Il y a un nouveau week-end de courses de chevaux à Luxé qui affecte notre « Hangi ». En raison d'un conflit de dates, nous allons donc devoir déplacer le « Hangi » du premier au deuxième week-end d'août.

Le pique-nique annuel s'est déroulé à l'ombre des arbres dans les bois de Marcel. Si vous n'avez pas participé cette année, ce sera un plaisir de vous voir à la table l'année prochaine.



Nous avons eu l'honneur d'organiser, avec l'aide des « Croq'Sentiers », la société de chasse et le comité d'animation « Charmé-Baustert », la collecte pour Octobre Rose, qui a rapporté la somme de 1 030.58 €.



La marche et le repas ont été bien suivis et nous avons tous passé une après-midi agréable !

Cette année, nous avons commencé ce qui, nous l'espérons, deviendra une tradition annuelle, la fabrication de décorations de Noël pour habiller le village.

Karin LEFFELAAR (Présidente)



★ ★ ★ ★ ★ ★ ★ ★ ★ ★

Les dates pour 2024

1^{ER} Mai - Brin d'Aillet

23 Juin - Brocante

10 Août – « Hangi »

24 Août - Pique-nique
villageois

7 Décembre – Atelier
décoration Noël

8 Décembre - Marché de
Noël

★ ★ ★ ★ ★ ★ ★ ★ ★ ★

Durant cette année 2023, nous avons réalisé plusieurs manifestations mais le point fort fut l'accueil de nos amis de Baustert.

Afin de parfaire l'accueil de nos amis, des membres de l'équipe ont fabriqué une splendide buvette mobile. Merci à tous ceux qui ont participé !

Le samedi 10 juin, nous avons eu le plaisir de recevoir les Apôtres de Villéjésus pour une superbe représentation de leur pièce « Allez on danse ». Ce fut un moment très agréable et convivial.

Le samedi 1er juillet, a eu lieu le méchoui au stade Henri Guillet. L'équipe de bénévoles n'a pas ménagé sa peine pour satisfaire les papilles des visiteurs.

Du jeudi 27 au lundi 31 juillet, une délégation de Baustert est venue nous rendre visite.

Nous sommes allés à la rencontre de nos hôtes afin de les mener vers Tusson pour une première halte d'accueil. Ensuite, direction la salle des fêtes de Charmé avec un apéritif offert par la commune qui a permis à chacun de se retrouver. L'après-midi fût tranquille en famille avant la soirée sportive. Deux équipes mélangeant les nationalités et les âges. Ce fut un beau match amical.

Vendredi après-midi, visite de la maison Martel à Cognac. Une visite guidée, suivie d'une dégustation, a permis de découvrir l'univers du cognac.

Un repos bien mérité s'est imposé le samedi, chaque famille programmant ses activités. Une fête a été organisée sur la place de l'église, elle a été animée par un groupe folklorique. Ambiance guinguette toute la nuit !

Le dimanche, la messe dominicale a eu lieu à Charmé. Une chorale charmésienne a profité de l'acoustique de l'église pour ponctuer la cérémonie de beaux chants. La journée s'est poursuivie au stade dans la bonne humeur et le partage. Le séjour permet à chaque fois de resserrer les liens qui nous unissent. La prochaine rencontre officielle aura lieu en 2025, et ce, à Baustert.



Toute l'équipe vous présente ses meilleurs vœux pour l'année à venir. Une réunion début 2024 déterminera les prochaines manifestations du comité.



Bernadette MOREAU (Présidente)

SOCIÉTÉ DE CHASSE

Comme les années hors COVID, la société de chasse a organisé son repas sangliers à la broche au mois de juillet.

Cette année 2023 a vu l'organisation d'une chasse à courre aux sangliers le 16 décembre. Cette manifestation fut réalisée avec l'équipage et les chevaux du bois l'Abbé, corps de chasse. Un repas s'est tenu par la suite à la salle des fêtes de Charmé.



Pour l'année 2024, au mois de février, une chasse à courre aux lièvres est prévue. Puis, notre repas habituel au mois de juillet. Les dates précises restent à déterminer.

La société de chasse remercie la municipalité pour la mise à disposition de ses locaux pour la réalisation des manifestations.

Le Bureau

APE DES P'TITS LOUPS

Tout au long de l'année scolaire, l'APE organise des événements afin d'aider à financer des activités, des sorties pédagogiques, des voyages scolaires pour les écoles du RPI, Courcôme-La Faye-Charmé.

Octobre 2023 : Vente de fleurs ou bulbes

Novembre 2023 : Bourse aux jouets -Vente de chocolats de Noël

Décembre 2023 : Vente de sapins de Noël

Événements à venir en 2024 :

Dimanche 7 Avril 2024 : Le Trail des P'tits Loups

Avril : Vente de chocolats de Pâques

8 mai 2024 : Trocs aux plantes à La Faye

Juin 2024 : Kermesse des écoles

Trois fois dans l'année, vente de madeleines BIJOU

Ces événements sont réalisés tous les ans.



Notre plus grosse manifestation et organisation est le Trail qui génère beaucoup de monde (400 coureurs marcheurs pour l'édition 2023). Nous espérons toujours plus les années à venir. Nous sommes soutenus pour chaque édition par une trentaine de sponsors et cette année 2024, nous sommes inscrits au challenge départemental.



Nous avons aussi besoin de bénévoles qui souhaitent pour cette journée être signaleurs sur les différents parcours (un poste qui demande beaucoup de personnes), bénévoles au niveau des ravitaillements et bénévoles au niveau de la vérification des papiers et de la récupération des dossards le matin.

Les différents parcours du Trail sont dans les bois des « Couradeaux » et le massif boisé de Courcôme, Charmé, Tuzie et Salle.

Cette année, il y aura aussi un parcours qui passera sur La Faye.

Au programme : Randonnée, Trail de différentes distances, Canicross et Trail pour enfants.

Le Bureau

A VENIR

▪ Elections européennes

Les élections européennes auront lieu en France le 9 juin 2024. Tout citoyen âgé d'au moins 18 ans et inscrit sur les listes électorales peut voter. Il est possible de voter par procuration ou depuis l'étranger si certaines conditions sont respectées.

81 députés européens seront élus en France en 2024, Au total, le Parlement européen comptera 720 membres.

▪ Rappel relatif à l'enregistrement sur la liste électorale

Vous êtes citoyen français ou européen votant en France

Pour pouvoir voter, vous devez être inscrit sur les listes électorales de votre commune. Vous pouvez vous inscrire via un formulaire en ligne, en vous rendant dans la mairie de votre commune ou alors encore par courrier.

Si vous êtes déjà inscrit, ou si vous êtes un primo-votant et que vous avez été informé par votre mairie que votre inscription a bien été effectuée, vous n'avez aucune démarche à accomplir : votre inscription a été automatiquement effectuée par les autorités. Toutefois, si vous avez déménagé, vous devrez vous inscrire auprès de la mairie de votre nouvelle commune de résidence. Si vous allez voter pour la première fois et que vous n'avez pas été contacté par votre mairie, vous devrez également vous inscrire sur les listes électorales.

Vous êtes citoyen français votant depuis l'étranger

Si vous êtes citoyen français domicilié dans un autre pays de l'UE ou un pays tiers et que vous souhaitez voter pour des candidats se présentant en France, vous devez préalablement vous inscrire sur la "liste électorale consulaire" à l'ambassade ou au consulat français de votre pays de

résidence. **Vous devez vous inscrire avant le vendredi 3 mai 2024.** Les citoyens français inscrits sur le "registre des Français établis hors de France" sont automatiquement inscrits sur la liste électorale consulaire, à moins qu'ils ne s'y opposent. Les citoyens français qui résident à l'étranger mais qui ne sont pas inscrits sur le "registre des Français établis hors de France" peuvent aussi s'inscrire sur la liste électorale consulaire de leur pays de résidence.

Si vous résidez dans un Etat de l'UE et que vous êtes inscrit sur les listes électorales de ce pays, vous ne pourrez pas voter pour la circonscription française même si vous êtes inscrit sur la liste électorale consulaire. En effet, en cas de double inscription, vous votez dans votre pays de résidence.

ETAT CIVIL

Naissance hors commune

- ✓ Capucine STEINBACH Le 20 janvier à ROCHEFORT
- ✓ Messon MICHELET Le 18 août à SAINT AMAND MONTROND
- ✓ Rose SOUCHERE Le 12 septembre

Mariage

- ✓ STEINBACH Ryan et DUMAS Lucinda Le 1^{ER} juillet
- ✓ LAVIGNE Franck et DEKINT Ghislaine Le 2 septembre

Décès

- ✓ MOREAU Jean Le 29 décembre 2022
- ✓ BERNARD (MOREAU) Geneviève Le 24 avril
- ✓ BONNET (OLIVIER) Anne Marie Le 5 juin
- ✓ BARBARIT Frédéric Le 4 juillet

PENSEES PARTICULIERES POUR NOS ELUS DISPARUS

Cette année 2023 a été particulièrement marquée par la disparition d'élus chers à notre commune.

★ Mardi 3 janvier, une foule nombreuse assistait, à Aigre, aux obsèques de Monsieur Jean MOREAU, doyen de notre commune et Maire de Charmé de 1959 à 1983. Quatre mandats à gérer notre collectivité, avec en permanence le souci du bien-être de ses administrés. Un rayonnement qui a souvent dépassé les limites de notre localité et même celles de notre département. C'est une des mémoires vives de notre village qui s'est éteinte.

★ Mardi 4 juillet, Frédéric BARBARIT, deuxième adjoint, nous quittait brutalement, bien trop jeune et bien trop tôt, à l'âge de 50 ans, plongeant notre équipe municipale dans le plus grand désarroi. Personne attentive et mesurée, il incarnait la sagesse malgré son relatif jeune âge et il laisse un bien grand vide au sein de notre équipe.

★ Mardi 7 novembre, c'est Madame Yvette CLERGEAU, Maire de Charmé de 1989 à 2014, que nous accompagnions à sa dernière demeure. Vingt-cinq années de mandature, d'importantes réalisations et une présence de tous les instants auprès de ses administrés pour celle qui aime avant tout le contact avec les gens. Entre Yvette et sa commune de Charmé, ce fut vraiment une grande histoire d'Amour.

Charmé ne les oublie pas !

A VOS AGENDAS : DATES A RETENIR POUR LE PREMIER SEMESTRE 2024

- ✍ Les vœux du Maire, le 13 janvier à 17h00, à la salle des fêtes,
- ✍ L'arbre de la paix, le 20 janvier à 10h30, au monument aux morts,
- ✍ Le Berger des sons, le 11 février à 16h30, à la salle des fêtes,
- ✍ Le repas des aînés, le 17 mars à 12h00, à la salle des fêtes,
- ✍ Café citoyen, le 30 mars de 9h à 11h, à Roussillon,
- ✍ Le trail des p'tits loups, le 7 avril matin, à Courcôme,
- ✍ La commémoration de la fin de la seconde guerre mondiale, le 8 Mai à 11h00, au monument aux morts,
- ✍ Café citoyen, le 29 juin de 9h à 11h, au Pontil.



Expression citoyenne !

Une nouvelle boîte à idées sera placée devant la mairie, à l'extérieure, pour recueillir vos idées pour améliorer le fonctionnement de la commune !

A vos crayons !

INFORMATIONS PRATIQUES

NUMEROS D'URGENCE

SAMU	: 15
Pompiers	: 18
Gendarmerie	: 17 ou 05.45.31.60.11
EDF	: 09.72.67.50.16
SAUR	: 05.87.23.10.00

LES SERVICES

LA POSTE : Tatiana vous accueille du lundi au vendredi de 9h à 12h, toujours avec le sourire.

DEPOT DE PAIN ET CHARENTE LIBRE : Du lundi au vendredi de 9h à 12h. Et le samedi de 9h à 11h.

DECHETTERIE DE VILLEJESUS : 05.45.21.32.50

Lundi, mercredi, jeudi, samedi de 9h/12h - 14h/18h. Et mardi de 14h/18h.

CONCILIATEUR DE JUSTICE :

M. Christian SANDOVAL, à contacter par mail christian.sandoval@conciliateurdejustice.fr pour obtenir un RDV à Aigre ou Ruffec ou Villefagnan.

CENTRE DES IMPOTS RUFFEC : 05.45.30.77.80

ASSAINISSEMENT : Communauté de communes de Cœur de Charente 05.45.20.71.33

POLE EMPLOI RUFFEC : 3995

MAISON DEPARTEMENTALE DE LA SOLIDARITE : 05.16.09.51.01

ADMR (Aide à Domicile en Milieu Rural) : Secteur d'Aigre : 05.45.21.21.31

EMMABUS

Bureau itinérant et gratuit - Place de la mairie - Tous les mardis de semaine paire de 13h30 - 16h30

9/01 - 23/01

6/02 - 20/02

5/03 - 19/03

2/04 - 16/04 - 30/04

14/05 - 28/05

11/06 - 25/06

LOCATION DE LA SALLE DES FETES ET DU STADE

La réservation de la salle des fêtes ou du stade se réalise auprès du secrétariat de la mairie.

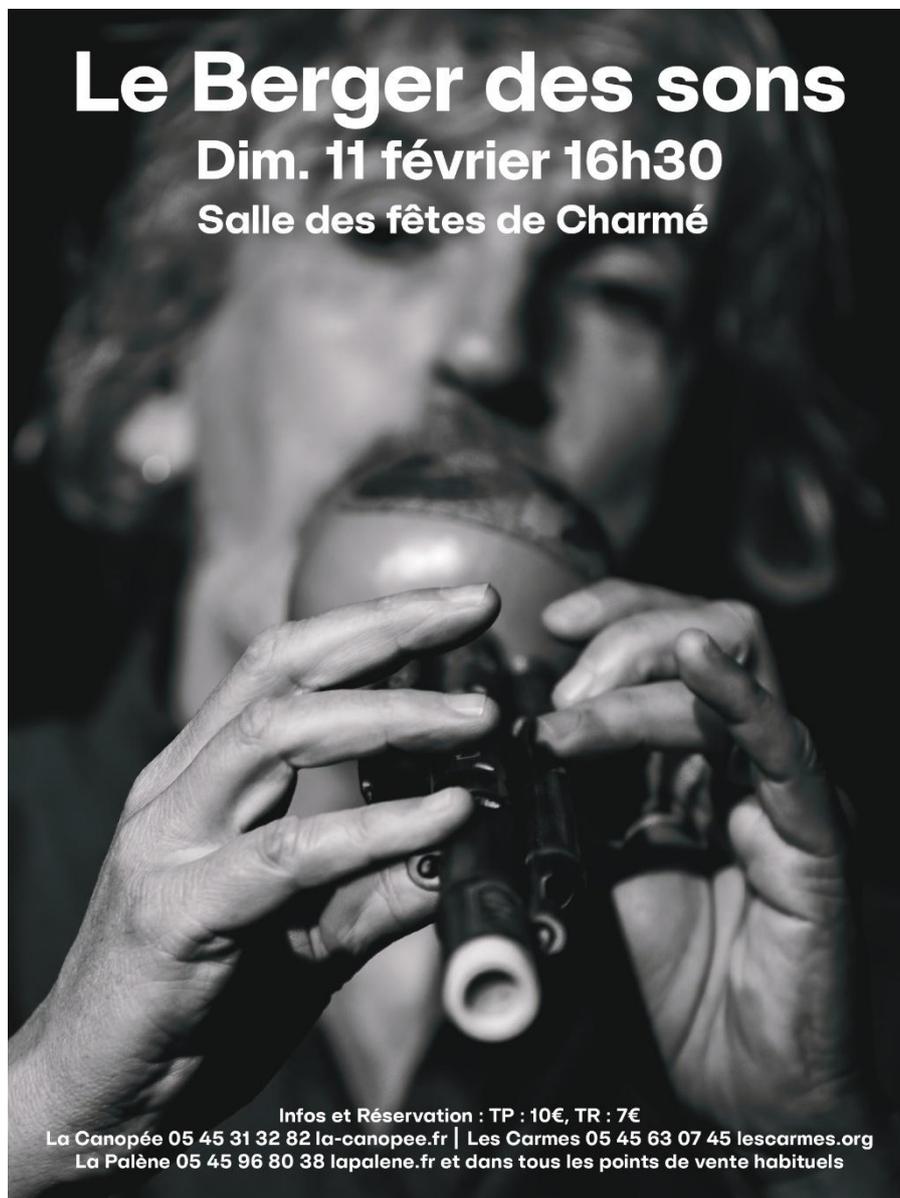
Vous pouvez retrouver les tarifs 2024 sur le site de la commune.

SPECTACLE A LA SALLE DES FETES DE CHARMÉ

Le Berger des sons

Dim. 11 février 16h30

Salle des fêtes de Charmé



Infos et Réservation : TP : 10€, TR : 7€

La Canopée 05 45 31 32 82 la-canopee.fr | Les Carmes 05 45 63 07 45 lescarmes.org

La Palène 05 45 96 80 38 lapalene.fr et dans tous les points de vente habituels

les ZaiRes ▶

OA
NA
OFFICE
DEPARTEMENTAL
DE LA
RECHERCHE
SCOLAIRE
NOUVELLE
AQUITAINE

CHARENTE
LE DEPARTEMENT



Rouillacais
Le Centre de la Culture

Communauté de Communes
La Rochefoucauld
Porte du Périgord

SALE
DES
FÊTES
DE
CHARMÉ

CALENDRIER CALITOM ANNEE 2024